

**Secrétariat**

Distr. générale
20 décembre 2016
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique****Renseignements fournis conformément à la Convention
sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace
extra-atmosphérique****Note verbale datée du 9 décembre 2016, adressée au Secrétaire
général par la Mission permanente du Danemark auprès de
l'Organisation des Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente du Danemark auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur d'informer le Secrétaire général de l'Organisation, conformément à l'article II de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), que le Danemark a créé un registre des objets lancés sur une orbite terrestre ou au-delà.

Ce registre, tenu par l'Agence danoise pour la science, la technologie et l'innovation, peut être consulté à l'adresse suivante:

<http://ufm.dk/forskning-og-innovation/indsatsomrader/rummet-og-danmark/registrering-af-danske-rumgenstande>.

